

— LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES —

Séance du conseil municipal du 30 janvier 2024

Document établi conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales, en vigueur depuis le 01 juillet 2022, modifié par l'ordonnance n° 2031-1310 du 07 octobre 2021.

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 à l'unanimité ;
- 2- Le conseil a pris acte du compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal ;

FINANCES-MARCHES PUBLICS-PARTICIPATIONS & SUBVENTIONS		
Délibération n° 2024/01/01	Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2024 avant le vote des budgets.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/02	Autorisation de signature des pièces du marché public relatif au contrat d'assurance portant sur les risques statutaires	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/03	Réparation du basculement du mur de soutènement des allées Henri IV : choix du maître d'œuvre.	Adoptée à l'unanimité
xxxxxxx	<i>Remboursement de frais engagés par la Communauté de Communes Dronne et Belle dans le cadre du projet de Valorisation de l'abbaye et du site pour la partie affectée à la commune.</i>	Reportée
Délibération n° 2024/01/04	Participation aux frais de fonctionnement des écoles du RPI des 3 rivières : Champagnac de Bélair et Villars - année scolaire 2023/2024.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/05	Attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer laïque de Brantôme – section école dans le cadre d'un projet sportif en lien avec les jeux olympiques.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/06	Réduction exceptionnelle du montant d'une location de la salle des fêtes de Cantillac.	Adoptée à l'unanimité
RESSOURCES HUMAINES		
Délibération n° 2024/01/07	Validation du tableau des effectifs au 1 ^{er} janvier 2024.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/08	Mandat au Centre de gestion de la Dordogne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.	Adoptée à l'unanimité
AFFAIRES GENERALES		
Délibération n° 2024/01/09	Menace de fermeture de l'école de Sencenac Puy de Fourches intégrée au RPI Biras-Sencenac-Puy de Fourches	Contre la fermeture de classe à l'unanimité

Délibération n° 2024/01/10	Renouvellement du groupement d'achat des énergies électricité et gaz 2026-2028.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/11	Autorisation de signature d'une convention d'occupation de la parcelle privée A 671 pour installation d'un abri bus.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/12	Modification du règlement d'attribution des subventions aux associations.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n° 2024/01/13	Projet d'équipement de la salle du Dolmen d'une tribune télescopique.	Projet jugé non prioritaire à l'unanimité

Le 31 janvier 2024

